



Communiqué de presse

– POUR DIFFUSION IMMÉDIATE –

La Coopérative et Boralex accueillent avec enthousiasme la sélection du Projet Éolien Monnoir par Hydro-Québec

Saint-Jean-Baptiste (Canada) Le 26 janvier, 2024 – la Coopérative Régionale d'Électricité de Saint-Jean Baptiste de Rouville (« la Coopérative ») et Boralex inc. (« Boralex ») sont fières d'apprendre la sélection du Projet Éolien Monnoir par Hydro-Québec dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2023-01 pour l'acquisition de 1 500 MW d'énergie éolienne.

« Nous sommes extrêmement fiers que le Projet Éolien Monnoir ait franchi cette nouvelle étape et soit retenu par Hydro-Québec. En effet, nous développons ce projet depuis plus de 2 ans et demi avec une partie de nos membres. En tant que dernière coopérative d'électricité du Québec, notre mission est d'être impliquée dans la transition énergétique tout en développant des projets d'énergie propre qui valorisent les ressources du territoire et qui sont centrés sur les besoins de nos membres. Le partenariat avec Boralex nous permet de bénéficier d'une expertise et d'une expérience bien établie au Québec, mais aussi d'une réputation forte du respect des communautés. », a déclaré Damien Tholomier, directeur général de la Coopérative.

« Le résultat d'aujourd'hui démontre toute la compétence et l'engagement des équipes de Boralex à développer des projets porteurs comme celui de Monnoir et ainsi, à aider le Québec dans sa transition énergétique et à offrir de l'électricité abordable aux Québécois. J'aimerais particulièrement remercier la Coopérative d'avoir fait le choix de Boralex comme partenaire et pour la confiance qu'ils portent envers notre expertise québécoise en énergies renouvelables. », a ajouté Hugues Girardin, premier vice-président et directeur général, Amérique du Nord, chez Boralex.

Faits saillants du projet

- Puissance installée totale : 100 MW
- Nombre d'éoliennes : entre 15 et 20
- Mise en service prévue : 1^{er} décembre 2027
- Localisation : région de la Montérégie, dans la MRC de Rouville et la MRC du Haut-Richelieu, sur des terres privées situées dans les municipalités de Sainte-Angèle-de-Monnoir, Sainte-Brigide-d'Iberville et la ville de Saint-Césaire
- Partenariat : 50% la Coopérative / 50% Boralex

Les prochaines étapes

Rappelons qu'avec la sélection du projet par Hydro-Québec, plusieurs étapes restent encore à être franchies avant l'autorisation finale du projet, dont le processus d'évaluation environnementale, celui du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE), l'autorisation par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) et finalement l'obtention de plusieurs autres autorisations et permis.

Au cours des prochaines semaines, une période de négociation s'amorcera avec Hydro-Québec visant la conclusion du contrat d'achat d'électricité. Comme depuis le tout début, la Coopérative et Boralex continueront la démarche d'information et de consultation afin de comprendre et de prendre en considération les commentaires et les intérêts de la communauté.

D'ailleurs, vous pouvez visualiser les démarches de consultation et d'information réalisées jusqu'à maintenant et celles à venir en 2024 sur [cet aide-mémoire](#). L'équipe de projet reste disponible par téléphone au : 450 813-2618 ou par courriel au info@eolienmonnoir.com. Pour plus d'information, visitez également le www.eolienmonnoir.com.

À propos de la Coopérative

La Coopérative a été fondée le 24 septembre 1944 et incorporée le 22 septembre 1945 sous la Loi de l'Office de l'Électrification Rurale pour favoriser l'électrification de nos campagnes par l'entremise de coopératives d'électricité. La Coopérative est titulaire d'un droit exclusif de distribution d'électricité sur un territoire de 469 km² et dessert 16 municipalités en Montérégie et Estrie. La Coopérative gère un réseau électrique d'environ 440 km de ligne de distribution et de 7000 abonnés, et doit faire évoluer son propre réseau en répondant aux nouveaux enjeux liés à la transition énergétique. La Coopérative est membre de l'Association des redistributeurs d'électricité du Québec (AREQ) qui est composé de 9 réseaux municipaux et d'une coopérative. Tout comme Hydro-Québec dans ses activités de distribution d'électricité, les membres de l'AREQ distribuent l'électricité à partir de leurs réseaux électriques jusqu'aux compteurs des consommateurs situés sur leurs territoires respectifs.

Pour de plus amples renseignements, visitez coopsjb.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [LinkedIn](#).

À propos de Boralex

Chez Boralex, nous fournissons de l'énergie renouvelable et abordable pour tous, depuis plus de 30 ans. Un des leaders sur le marché canadien et premier producteur indépendant de l'éolien terrestre de France, nous sommes également présents aux États-Unis et au Royaume-Uni. Au cours des cinq dernières années, notre puissance installée a plus que doublé et elle s'établit aujourd'hui à plus de 3 GW. Nous développons un portefeuille de projets de près de 6,4 GW dans l'éolien, le solaire et le stockage, guidés par nos valeurs et notre démarche de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE). Boralex, par une croissance profitable et durable, participe activement à la lutte contre le réchauffement climatique. Grâce à notre audace, notre discipline, notre expertise et notre diversité, nous demeurons une référence de notre industrie. Les actions de Boralex se négocient à la Bourse de Toronto sous le symbole BLX.

Pour de plus amples renseignements, visitez boralex.com. Suivez-nous sur [Facebook](#), [Twitter](#), [LinkedIn](#).

Renseignements

MÉDIAS

Marilou Corriveau

Conseillère, administration et revenu

Coopérative régionale d'électricité de Saint-Jean-Baptiste de Rouville

450 467-5583 poste 23

mcorriveau@coopsjb.com

Jordan Longchamps

Conseiller, affaires publiques et communications

Boralex inc.

514 441-9854

jordan.longchamps@boralex.com

Source : Coopérative régionale d'électricité de Saint-Jean Baptiste de Rouville et Boralex inc.